

PÉTITION

LES PATRONS DE KORIAN S'ACHARNENT SUR UNE LANCEUSE D'ALERTE ! NE LA LAISSONS PAS SEULE

En octobre dernier, après un an de procédure, nous avons empêché le licenciement de Khadidja. Grâce à notre mobilisation et face au scandale de la situation, la ministre du Travail elle-même n'a pas validé le licenciement.

En résumé, Khadidja, déléguée syndicale SUD Santé Sociaux, aide médico-psychologique et lanceuse d'alerte a joué son rôle de représentante du personnel et était dans son droit de dénoncer les mauvaises conditions de travail et de traitement qu'elle a pu constater (médicaments et nourritures périmés, résident nu laissé au sol...).

Mais le 20 novembre, un huissier a déposé au domicile de Khadidja une nouvelle convocation à un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement ! Le 6 décembre, lors de cet entretien, on lui a reprochée les faits suivants.

Tout d'abord, Korian a réitéré ses accusations datant de la précédente procédure, pourtant retoqués par le C.E et l'inspection du travail ! C'est déjà scandaleux mais l'employeur Korian va plus loin.

Korian se permet de reprocher à Khadidja le contenu de certains tracts de SUD Santé Sociaux dénonçant notamment la présence de médicaments périmés.

Nous rappelons que si Korian a des choses à redire sur le contenu d'un tract syndical, il doit s'adresser au syndicat et non pas menacer de licenciement une déléguée syndicale ! Rappelons, à toutes fins utiles, que la présence de médicaments périmés a été confirmé par un audit interne, commandé par Korian, lors d'une réunion du comité d'hygiène santé condition de travail... où l'inspection du travail était présente ainsi qu'une juriste du groupe korian et une RRH Korian!

Enfin, Korian évoque un courrier d'un collègue qui se plaint que, avec Khadidja, « Chaque semaine [il y a un] fait nouveau dans l'établissement ». Il faut rappeler que, suite à un accident du travail, Khadidja n'a travaillé qu'une demi-journée depuis le 17 janvier. La ficelle est une nouvelle fois trop grosse alors qu'une procédure est en cours au pénal pour faux témoignages en lien avec la précédente tentative de licenciement...

A l'image des collègues, leurs syndicats et les familles qui sont venus soutenir Khadidja le 6 décembre, nous vous invitons à faire de même en signant cette pétition !

**Disons-le haut et fort, ces pratiques d'un autre temps doivent cesser !
Ensemble levons la chape de plomb des mauvais traitements dans les EHPAD.**

Nom prénom – département	Signature